

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87

Internet : www.tresor.cgt.fr

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

CTPL du 27 01 2004

1 : Outil de répartition des emplois disponibles

8 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2004 !

La Direction locale anticipe les restructurations du réseau et fragilise la situation de plusieurs Trésoreries.

L'administration nous a présenté le plan de suppressions d'emplois (-16 C) pour notre département suite au résultat de l'ORE (outil de répartition des emplois) et du plan de qualification ministériel (+8 B).

En résumé le directeur nous a présenté la liste des suppressions, des créations et régularisations suite aux dernières CAP dont vous trouverez le détail dans nos tableaux.

Selon la direction les implantations de B ont été faites en fonction des besoins des services et des postes à enjeu.

Ce sont des choix catastrophiques pour le réseau rural et l'administration nous prouve sa détermination à anticiper les fermetures des postes prévues pour 2005 et après : les chaises sont vides avant l'heure. C'est vraiment le passage en force.

En examinant les tableaux, vous pourrez constater que l'ORE signale des manques d'emplois mais que l'administration n'en tient aucun compte. Ou plutôt, elle définit ses priorités en fonction d'une politique annuelle et massive de réduction d'effectifs. La méthode choisie de déterminer les seuls emplois budgétaires disponibles sans tenir compte des charges nouvelles, de la complexité croissantes des tâches, de l'ARTT, des besoins de formation professionnelle, de l'absentéisme, ne peut qu'empirer les situations des postes et services.

L'ORE est un outil pour répartir chaque année les "pauvres" moyens budgétaires ouverts par le Parlement, en fonction des politiques décidées nationalement et localement, mais en aucun cas un outil permettant d'évaluer la charge de travail pour accomplir les missions du Trésor, et d'en décliner les besoins en terme d'emplois.

Déclaration de représentants CGT au CTPL du 27.01.2004

ORE 2003, ORE 2004, la finalité de l'outil qu'a combattu la CGT, reste la même. Il s'agit d'un outil dont l'objectif est d'être au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau.

En effet, la Direction, en se limitant aux seuls emplois budgétaires disponibles a tout loisir de les redéployer sans la moindre transparence en fonction des décisions de restructurations arrêtées et ce d'autant plus facilement que cet outil permet un ajustement annuel.

Son actualisation démontre, s'il était nécessaire, que les départements auront une fois de plus à supporter lourdement les décisions prises par le Ministre et la Direction, de supprimer des emplois.

Comme dans les autres départements, en Ille et Vilaine les conséquences seront de plus en plus catastrophiques tant, sur les missions, la gestion des personnels que sur les conditions de travail.

Après 2 créations d'emplois en 2003 (l'Outil de Répartition des Emplois nous en attribuait 9,2) l'ORE 2004 conduit à une suppression de 8 emplois. A ces suppressions décidées par le Contrat Pluriannuel de Performance (636

suppressions d'emplois de catégorie C au plan national dont 8 en Ille et Vilaine) s'ajoute le Plan de Qualification Ministériel 2003 (265 emplois de C transformés en B soit moins 8C et plus 8 B pour notre département).

Les visites de postes confirment un climat d'exaspération et de démotivation vécu par les agents. Les suppressions d'emplois, le non remplacement des départs (retraite, mutation...), les absences, les dysfonctionnements récurrents de l'informatique forment un tout qui génère des tensions et des conditions de travail toujours plus difficiles. De plus nous constatons que les conditions du dialogue social se sont considérablement dégradées :

Autant d'éléments qui vous permettent d'agir dans la plus grande opacité.

Pour la CGT, la direction a beau jeu de faire entendre qu'elle fait avec ce qu'elle a. les questions restent entières sur le devenir des missions, sur le devenir du Trésor Public en milieu rural, sur sa présence en milieu urbain et de manière plus globale sur sa capacité à répondre aux besoins et aux attentes des populations.

Effectifs selon l'ORE 2004 :

	Effectifs au 01 01 03	ORE 2002	Effectifs au 01 01 04	ORE 2003	*	Variation ORE	Variation Retenue Par la TG	Nouvel effectif	Repyramidage	
									B	C
Antrain	8	6,96	7	6,66	6	-1		7		
Argentré du Plessis	3,25	3,13	3	3,35	3		+1 B	4		
Bain de Bretagne	7,5	7,33	7	7,3	7			7		
Bécherel	3	2,87	3	2,83	3			3		
R B E	16	13,28	15	14,22	13	-2	-1 C	14	+1	-1
Chartres de Bretagne	9	9,65	9	9,79	9			9	+1	-1
Chateaubourg	2	2,91	2	2,84	2		-1C -1B	0		
Chateaugiron	6	5,64	6	5,98	6			6		
Fougères	8	9,25	9	9,27	9			9		
Fougères municipale	12	12,02	11	12,16	11			11		
La Guerche de Bret	6,25	4,46	5	4,46	4	-1	-1 B	4		
Guichen	7	7,82	7	7,56	7			7		
Hédé	2	2,66	2	2,81	3	+1		2		
Janzé	5,25	5,46	5	4,97	5			5		
Liffré	5	6,74	6	6,44	6			6		
Louvigné du désert	4	3,52	4	3,62	3	-1		4	+1	-1
Maure de Bretagne	2,25	2,61	2	2,73	3	+1		2		
Montauban	5	3,53	3	3,53	3			3		
Montfort	7	6,94	7	6,88	6	-1		7		
R B O	11	10,69	11	10,8	10	-1		11		
Pipriac	4,25	4,66	4	4,24	4			4		
Plélan le Grand	4	3,59	4	3,87	4			4		
Redon	9,5	11,25	10	11,25	10			10		
Rennes Sud	13	15,41	13	15,85	15	+2		13		
Rennes Nord	13	15,26	13	14,93	14	+1		13		
I et V amendes	5	5,79	5	4,73	4	-1		5		
Rennes municipale	21	25,07	22	23,09	21	-1		22	+1	-1
C H G R	10	11,4	10	10,7	10			10		
C H R	26	23,65	25	24,75	23	-2	-1 C	24		
Retiers	5,25	4,54	5	4,54	4	-1		5		
St Aubin d'Aubigné	5	6,1	5	5,75	5			5		
St Aubin du Cormier	3	2,72	3	2,86	3			3		
St Brice en Coglès	4	4,2	4	4,29	4			4		
St Méen le Grand	4	4,18	4	4,14	4			4		
Vitré	14,5	12,61	13	13,63	13		+1 B	14	+2	-2
C E A	24	23	24	28	29	+5	+5 AS	29		
Paierie régionale	5	5,37	5	6,14	6	+1	+1 B	6		
Paierie départementale	19	21,57	19	21,07	20	+1		19		
Cancale	5	4,88	5	5,1	5			5	+1	-1
Chateauneuf d'I et V	5	5,56	5	5,37	5			5		
Combourg	3	3,52	3	3,33	3			3		
Dinard	11	12,54	11	11,28	10	-1		11		
Dol de Bretagne	9	7,61	8	7,02	7	-1	-1 C	7		
Pleine Fougères	3	3,64	3	3,35	3			3		
St Malo Municipale	21	19,95	21	20,01	19	-2	-1 C	20		
Tinténiac	4	5,38	5	5,36	5			5		
St Malo	7	8,84	8	8,53	8			8		
TG	255	270,7	240	263,1	245	+5		240		
ERD Montauban									+1	-1

* Chiffres issus de l'ORE diminués des paramètres transversaux (soit 16,44 emplois) pour tenir compte de « la relative stabilité du personnel dans le département » et de la part affectée à l'équipe de remplacement (5%).

TRESORERIE GENERALE	Effectifs au 01 01 04	ORE 2003	*	différence	Variation retenue	Nouvel effectif
Recouvrement	5	9,23	8	+3	+2	7
Agent enquêteur	1		1			1
Produits divers	11	12,6	12	+1		11
Contrôle financier	7	8,46	8	+1		7
Dépense état	40	41,68	39	-1		40
CEPL	11	10,22	9	-2	+2	13
DEEF	1	3	3	+2	+1	2
Comptabilité caisse	17	21,26	20	+3	-1	16
Dépôts et services fin	28	20,33	19	-9	-7	21
Personnel et matériel	11	12,45	11			11
Liaison recouvrement	12	13	12			12
Liaison rémunérations	45	54,11	50	+5	+2	47
Centre Rég des Pensions	28	35,36	33	+5	+1	29
Fonctions transversales	12	9,4	9	-3		12
Agts Service et gardiens	11	11	11			11

On le voit, la Direction a tellement confiance dans le mode de calcul de l'ORE qu'elle transforme les chiffres selon ses souhaits. : quelques exemples frappants :

CEPL (+2 au lieu de moins 2) et compta (-1 au lieu de + 3).

Liaison rémunération (+ 2 au lieu de + 5). Pensions (+1 au lieu de +5)

Rennes Colombier (Nord et Sud) : plus 3 transformé en zéro.

Maure et Hédé (+1 transformé en zéro) pour mieux les fermer !!!

Pourquoi dès lors mettre en place un tel système, sinon pour mieux participer à la destruction du réseau, comme on ne cesse de le dire et de le prouver.

Miracle : le département par un coup de baguette magique, n'a plus de vacances d'emplois !!!

Les 3 organisations syndicales ont voté contre la répartition de l'ORE.

2 : Budget 2004

Travaux prévus :

TG : 2 ^{ème} étage	Réfection des couloirs	Vitré	Tapiserie et moquette bureau adjoint
Bain	Câblage téléphone et sécurité	Vitré	Installation persiennes bureau adjoint
Bain	Transfert centrale d'alarme et autoicom	La Guerche	Installation de 2 prises réseau
Bain	Aménagement de placards	St Aubin d'Aubigné	Modification éclairage guichet
R B O	Installation digicode	Rennes colombier	Fusion de Rennes nord et sud
TG matériel :	Réserve	Paierie dpt	Nettoyage sol local cuve à fuel
Argentré	Réaménagement du poste	Louvigné	Déplacement informatique
Fougères	Projet de fusion	Pipriac	Projet de fusion
Plélan	Aménagement de placards		

Nous avons demandé que les gros travaux, notamment Rennes Colombier se fassent en dehors de la présence des agents et du public du fait de la présence de l'amiante au sol.

En ce qui concerne ce problème, deux solutions sont proposées, soit l'amiante devra être ôtée, soit celle-ci devra être recouverte.

La deuxième solution ne peut être retenue par la CGT dans la mesure où le poste pourrait de nouveau être confronté à ce problème dans les années à venir à la suite d'autres aménagements. On ne cache pas la poussière sous le tapis.

Ces travaux nécessiteront un déménagement de la trésorerie avant l'été, le temps des travaux dans d'autres locaux ou des algécos.

L'étude est actuellement faite par la DPMA.

De nombreuses demandes de travaux ne sont pas satisfaites, pourtant nécessaires d'un strict point de vue sécurité, notamment La Guerche et la paierie départementale.

La CGT a fait remarqué que certains travaux n'étaient pas retenus par la Direction du fait des priorités.

De plus, Le TPG nous a informé que les travaux sur la trésorerie de Redon étaient suspendus du fait de l'existence d'un projet d'ensemble de la Direction des Services Fiscaux pour 2004-2005.

Le TPG a avancé 2 hypothèses soit réaménager le rez de chaussée, soit le réinstaller au 3^{ème} étage dans des locaux plus grands.

3 : Questions diverses

a) Modification des horaires d'ouverture acceptée :

Guichen, Dol de Bretagne et Vitré.

b) Informations :

CHATEAUBOURG

Une permanence d'une journée est assurée par un agent (le cas échéant), les rendez-vous sont pris par la mairie.

HEDE

Nous avons été informés que le poste de HEDE déménagerait à Tinténiac en février 2004, le maire « voulant » récupérer les locaux.

Cependant, la fusion est toujours prévue pour le 1^{er} janvier 2005.

Est ce de l'anticipation ?

La résidence administrative du poste sera donc à Tinténiac.

MAURE DE BRETAGNE

Les élus ont été consultés à la demande du sous-préfet de REDON, la décision étant déjà prise par le TPG (CTPL du 1/10/2003).

Ceux-ci ont déclaré (d'après le TPG) qu'ils n'étaient pas hostiles à la fusion mais ils voulaient que celle-ci se fasse sur leur canton.

Traduction CGT : les élus ne veulent pas voir partir leur trésorerie. Traduction du TPG : ils acceptent la fusion.

SAINT BRICE EN COGLES

Une rencontre a eu lieu avec le TPG et les élus lesquels auraient donné un accord sous réserves.

Nous allons contacter tous ces élus pour voir ce qu'il en est réellement.

Centre d'Encaissement de Rennes : appel à candidatures dans les jours à venir.

c) Questions posées par la CGT :

✍ Que les postes qui en ont le besoin puissent avoir plusieurs connexions sur leurs micros pour ne pas avoir à se déconnecter sans cesse pour répondre à des questions différentes (Pour Rennes Colombier et Dinard) : Réponse de la direction , cela a été mis en place à Rennes Colombier, mais c'est onéreux. Nous demandons que le coût ne soit pas un critère. C'est de l'efficacité du Service Public et des conditions de travail dont il s'agit.

✍ Que le standard de Dinard soit modernisé et que le système de comptage de pièces soit amélioré.

✍ Que les agents du CEA et d'Ille et Vilaine amendes puissent se rencontrer pour que leur collaboration soit plus efficace et que leur travail en soit facilité. Réponse de la direction , cette hypothèse sera étudiée.

Depuis la mise en place des radars automatiques, la situation empire, les appels affluent à I et V amendes et à la TG.

Un standard est en discussion au CEA. Il répondrait automatiquement à certaines questions sans que les correspondants ne puissent joindre directement un agent.

Remarquons au passage que l'ORE a trouvé un agent de trop à I et V amendes (m^eme si la TG n'a pas retenu cette solution).

✍ Que la formation soit revue afin que les agents puissent se familiariser avec les nouvelles techniques et applications. Des

formations M14 et bureautiques devraient avoir lieu courant 2004, l'initiation Hélios sera entreprise en 2005.

Concernant les test hélios, il s'agit d'un instrument pour déterminer les besoins en formation et définir les besoins en formation complémentaire. Les stages sont prévus dans l'ordre de passage à Hélios.

Pou l'E-formation, il faut s'inscrire sur le forum de la TG et voir avec les chefs de poste. Nous doutons que la formation à distance puisse se mettre véritablement en place dans nos postes et services. **Comment un agent pourra t'il être déclaré comme suivant une formation au sein du poste plusieurs fois 2 heures de suite si on a besoin de lui pour un dossier, pour un appel téléphonique ou au guichet... ?**

✍ Ou en est l'accès des handicapés aux trésoreries du Colombier ? les travaux ne peuvent pas être envisagés du fait de la structure du bâtiment.. Nous allons rappeler les élus et les associations d'handicapés en profitant des travaux prévus à Rennes Colombier.

✍ Ou en est la prime pour les agents du CEA ? la question revient régulièrement dans les comités de pilotage, la CP pousse la Fonction Publique.

✍ Achat de micros : Cela avance, les demandes seraient à adresser au DI. Nous vous tiendrons informés dès confirmation.

Françoise Leguével	Dinard	02 99 46 10 06	francoise.leguevel@cp.finances.gouv.fr
Franck Chobelet	Maure	02 99 34 90 63	franck.chobelet@cp.finances.gouv.fr
Jean Yves Détoc	DI Exploitation	02 99 65 30 37	jean-yves.detoc@cp.finances.gouv.fr
Laurent Pruvost	DI Programmation	02 99 65 30 47	laurent.pruvost@cp.finance.gouv.fr